



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

Envoyé en préfecture le 26/02/2024

Reçu en préfecture le 26/02/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 013-211300538-20240214-2024\_03\_SG-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 février 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 20

Votants : 26

A 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Mallemort, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène GENTE, Maire.

Date de la convocation

06 février 2024

Présents : Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Absents excusés :

M. Vincent DAVAL a donné procuration à Mme Hélène GENTE  
Mme Emmanuelle AZARD a donné procuration à Mme Ghislaine GUY  
M. Gerard BERAUDIER a donné procuration à M. Christian BRONDOLIN  
Mme Nadine POURCIN a donné procuration à M. Philippe PIGNET  
Mme Roxane TIBALDI a donné procuration à M. Julien BONINO  
Mme Marie DUCHER a donné procuration à M. Dimitri FARRO

Absent sans procuration : /

Secrétaire de séance : Sylvain CASTAGNE

Objet de la délibération : Participation des familles aux classes de découvertes scolaires 2024.

**2024\_03\_SG**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la Commission des Finances du 06 février 2024 ;

**Considérant** que dans le cadre de la politique communale en faveur de l'éducation, la commune soutient financièrement les projets, les sorties scolaires ainsi que les classes transplantées ;

En 2024, 8 classes sont concernées par des séjours classe de découverte.

Ecole élémentaire Frédéric Mistral :

Classe de Voile à la base nautique de Saint Chamas : 47 élèves classe de CM1 et CM2 du 18 au 22/03/2024  
Classe de découverte les Cytises à Seyne les Alpes : 54 élèves, 2 classes de CE2, du 14 au 17/05/2024

Classe de découverte les Cytises à Seyne les Alpes : 45 élèves du 03 au 07/06/2024, classe de CM1 et classe de CM1/CM2, du 03 au 07 /06/2027

Classe de découverte sensibilisation à l'environnement : 23 élèves de CE2 du 10 au 14/06/2023

**Ecole maternelle l'Espélido :**

Classe de découverte les Cytises à Seyne les Alpes : 28 élèves du 03 au 07/06/2024, classe de GS, du 21 au 24 /05/024.

Concernant la répartition financière du budget des séjours, la commune prend en charge 100 % des transports des élèves et jusqu'alors 50 % du coût du séjour. Le reste à charge représente la participation des familles. Il est proposé, à l'instar de la tarification sociale de la restauration collective, d'instaurer la participation demandée aux familles des élèves concernés par un départ en classe de découverte, en fonction du quotient familial.

La tarification sociale ainsi appliquée à partir du quotient familial répondra davantage au principe d'équité souhaité par la commune.

Dans un objectif d'harmonisation, il est proposé d'appliquer les minorations sur le modèle de la tarification de la restauration scolaire, lui-même fidèle à celui retenu par le SIVU Collines Durance :

Quatre tranches de barème sont ainsi mises en œuvre permettant d'appliquer une dégressivité du tarif selon la tarification suivante :

**Ecole élémentaire Frédéric Mistral**

Classe de voile CM1 et CM Cout /séjour / enfant	Cl. de découverte 2 classes de CE2 Cout /séjour / enfant	Cl de découverte Cm1 et CM1/CM2 Cout /séjour / enfant	Cl. découverte environnemen CE2 Cout /séjour / enfant
60 €	200 €	250 €	64 €
(4j)	(5j)	(5j)	(4j)

Tranche	Quotient familial	Participation familiale /élève	Part° Commune	Participation familiale /élève	Part° Commun	Participation familiale /élève	Part° Commun	Participation familiale	Part° Commune
T1	0 à 500 €	23 €	62%	76 €	62%	96 €	62%	25 €	61%
T2	501 € à 900 €	28 €	53%	94 €	53%	118 €	53%	30 €	53%
T3	901 € à 1300 €	33 €	45%	110 €	45%	138 €	45%	35 €	45%
T4	Supérieur à 1300 €	39 €	35%	130 €	35%	163 €	35%	42 €	34%

**Ecole maternelle l'Espélido**

Classe de découverte Grande section Cout /séjour / enfant
136 €
(4j)

Tranche	Quotient familial	Participation familiale /élève	Part° Commune
T1	0 à 500 €	52 €	62%
T2	501 € à 900 €	64 €	53%
T3	901 € à 1300 €	75 €	45%
T4	Supérieur à 1300 €	89 €	35%

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'**Unanimité** de ses membres,

**Approuve** les participations demandées aux familles pour les séjours en classe de découverte pour les élèves des écoles élémentaires et maternelles de la commune et les grilles des tarifs par tranche figurant ci-dessus ;

**Autorise** Madame le Maire à ramener le cout à la journée en cas de séjour raccourci ;

**Autorise** Madame le Maire à prendre toutes les mesures d'exécution liées à la présente délibération ;

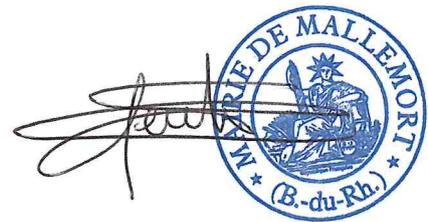
**Dit** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Vote pour : 26

Vote contre :

Abstention :



**Hélène GENTE**  
Maire de Mallemort

Envoyé en préfecture le 26/02/2024

Reçu en préfecture le 26/02/2024

Publié le



ID : 013-211300538-20240214-2024\_03\_SG-DE

